

Compte-rendu du conseil municipal du 25 août 2020

Présents : Coralie Capel-Stoltz, Aurélie Cohendet, Éric Mena, Jean Luc Jamoneau, Jac Samson, Gilles Apeloig, Bertrand Lecuyer, Dominique Greslou.

Excusés : Octavie Martin pouvoir à Bertrand Lecuyer et Jean Marc Bellot pouvoir à Coralie Capel-Stoltz;

Secrétaire : Dominique Greslou

En l'absence du maire Coralie Capel-Stoltz prend la présidence du conseil municipal.

Vote de la délibération 2020.37 pour la création d'un poste de chargé des équipements touristiques.

La délibération porte sur une déclaration de vacance de poste, afin de pouvoir lancer un appel à candidature.

Le candidat choisi effectuera un stage d'un an avant d'être titularisé

La prise de poste prendra effet le 1^{er} octobre 2020

Vote à l'unanimité.

Questions diverses :

1-Discussion sur la nécessité d'avoir un ou deux sites « Gresse en Vercors » reportée au 1^{er} septembre.

2-Fluidité des informations : Le mail de la mairie est saturé. Il est proposé via le site ou autrement ! de refaire connaître l' élu référent pour la question posée et à celui-ci de régler le problème seul ou avec d'autres si nécessaire, pour cela il faut mettre l'adresse mail des élus sur le site.

3- Projets DSIL :

C'est une possibilité d'avoir une subvention de 20 000 € à 25 000 € pour aider des projets à déposer avant le 30 septembre.

-Amélioration de la Maison du Gd Veymont -aménagement de l'issue de secours pour pouvoir ouvrir le refuge, révision de l'installation électrique et si possible mise en place du cabinet médical.
Estimation : 60 000 €

-les travaux pour le logement de J.P. Liévaux commenceront dans 15 jours et ne pourront donc pas être pris en compte dans ce cadre.

-Les travaux de sécurisation des points de captage sont estimés à 946 000 € et nécessiteront donc un autre financement.

-Travaux pour le nordique : Un devis de 15 000 € pour remettre les ruisseaux dans leur lit avait été fait par » Trièves travaux ». Dominique Greslou a rendez-vous sur les lieux avec le SYMBHI pour voir la faisabilité du chantier, le 8 septembre.

-Le problème de l'église a été posé. La restauration du clocher paraît urgente, il est proposé que Aurélie contacte l'architecte qui s'est occupé de celui de St Paul d'autant plus qu'il habite St Paul et qu'il est spécialiste du patrimoine. Une étude globale de tous les travaux nécessaires a apparemment déjà été faite et se trouve à la mairie.

Lundi est prévu le démarrage du dossier du clocher.

4- Pollution de la Gresse par les piscines : La piscine des Centaurées ne relâche pas d'eau dans la Gresse par contre elle lâche du chlore dans la STEP. Les 2 autres n'ont pas encore été testées. Nous allons tenir au courant de nos recherches les personnes qui nous ont signalé cette pollution.

5-Les subventions pour les associations devront être justifiées par des projets précis.

6- Une réunion est prévue pour éclaircir les liens entre l'EPIC et le nordique (pas encore de date).

7- La place du collectif : comment informer et intégrer les personnes qui veulent travailler avec nous :

Mettre les comptes rendus des CM sur le site

Afin d'étoffer les commissions mettre leur liste et leur responsable sur le site.

Lancer un appel à commissions de la part des habitants.

Publier le budget sur le site.

Informar que les réunions préparatoires et celles du conseil municipal sont ouvertes au public et que celui-ci peut demander la parole lors des questions diverses

Préparer une assemblée citoyenne dès que possible

8- Nommé au sein des employés municipaux un responsable des équipements communaux (cinéma, MG, véhicules...) qui participera aussi aux visites de la commission de sécurité